

Zeitschrift: Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2008)
Heft: 1

Artikel: "Les mots doivent faire place aux actes" : Interview
Autor: Steinmann, Walter / Buchs, Matthieu
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-641532>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



«Les mots doivent faire place aux actes»

INTERNET

Office fédéral de l'énergie OFEN:
www.bfe.admin.ch

Ouverture du marché de l'électricité, encouragement des énergies renouvelables, introduction de la taxe CO₂ sur les combustibles... Walter Steinmann, directeur de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), dresse le bilan de l'année écoulée et passe en revue les dossiers actuels importants.

Walter Steinmann, quels sont les principaux succès à mettre au crédit de l'OFEN en 2007?

L'année dernière, nous sommes parvenus à une réglementation claire du marché de l'électricité. En même temps, nous avons franchi une étape importante dans notre action en faveur des énergies renouvelables grâce à l'adoption de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEl) et à la révision de la loi sur l'énergie (LEn). Nous avons en outre publié nos perspectives énergétiques qui ont permis au Conseil fédéral de définir une nouvelle politique énergétique. Nous disposons maintenant d'une solide référence nous indiquant la direction à suivre. Enfin, nous avons également bien avancé sur le dossier du plan sectoriel «Dépôts en couches géologiques profondes» en vue du stockage des déchets radioactifs. Nous espérons pouvoir bientôt entamer la procédure de sélection d'un site.

Les préparations en vue de la libéralisation du marché suisse de l'électricité, prévue en deux étapes, débutent cette année. Le délai référendaire concernant la Loi sur l'approvisionnement en électricité adoptée par le Parlement en mars 2007 n'a pas été utilisé. Soulagé?

C'est effectivement un grand succès. Je suis très heureux que nous soyons parvenus à trouver une solution pour ouvrir le marché de l'électricité tout en veillant à la sécurité de l'approvisionnement.

Qu'en est-il des autres marchés énergétiques?

Nous avons ouvert un premier marché. Nous regardons maintenant avec attention le développement du marché du gaz naturel et observons si le cadre légal actuel est suffisant pour garantir la concurrence et la sécurité de l'approvisionnement à l'échelle nationale et internationale.

Au mois de février 2007, le Conseil fédéral adoptait une nouvelle politique énergétique reposant sur quatre piliers: efficacité énergétique, énergies renouvelables, grandes centrales et collaborations internationales. Des plans d'action avec des mesures concrètes pour améliorer l'efficacité énergétique et promouvoir les énergies renouvelables ont été mis en consultation en septembre par le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger. Au moment de l'interview, le Conseil fédéral n'avait pas encore arrêté sa position définitive. Quelles sont, selon vous, les mesures indispensables à mettre en œuvre dans ce secteur?

Ces dernières années, d'importants progrès ont été réalisés dans le secteur de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables. Aujourd'hui, un potentiel considérable réside encore dans la production de chaleur, à savoir pour le chauffage et l'eau chaude ainsi que pour la chaleur dans l'industrie et les services. Pour encourager ce secteur, il faut des mesures concrètes comprenant un mélange de taxes, d'incitations fiscales, d'actions de promotion ainsi que de mesures dans les domaines

de la recherche et de la formation. Outre la production de chaleur, l'énergie hydraulique et les carburants biogènes présentent également des potentiels importants.

Dans le cadre de sa nouvelle politique énergétique, le Conseil fédéral préconise la construction de centrales à gaz à cycle combiné comme stratégie transitoire pour faire face à la pénurie d'électricité qui menace. Or, jugeant les conditions sévères notamment en matière de compensation des émissions de CO₂, les entreprises électriques menacent de renoncer à leurs projets et d'importer de l'étranger du courant «noir» provenant de centrales à charbon.

Une nouvelle centrale nucléaire en Suisse n'entrerait pas en fonction avant 16 à 18 ans. C'est un fait. Cela ne nous permettrait donc pas de faire face à la pénurie d'électricité attendue d'ici à une dizaine d'années.

«JE SUIS TRÈS HEUREUX QUE NOUS SOYONS PARVENUS À TROUVER UNE SOLUTION POUR OUVRIR LE MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ TOUT EN VEILLANT À LA SÉCURITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT.»

Les centrales thermiques représentent une solution transitoire. Si les conditions-cadres en Suisse n'étaient pas satisfaisantes, il faudra s'attendre à une augmentation des importations. D'une part, nous accroîtrions notre dépendance vis-à-vis de l'étranger et, d'autre part, nous importerions également du courant sale d'origine charbonnière qui est plus chargé en CO₂ que le courant fossile thermique qui pourrait être produit en Suisse en mettant en œuvre les technologies les plus récentes.

Les agents énergétiques fossiles comme le pétrole et le gaz prédominent encore largement en Suisse. Quelles sont les mesures entreprises pour veiller à la sécurité de l'approvisionnement à des coûts raisonnables dans ce secteur?

Pour garantir la sécurité de l'approvisionnement à long terme, nous misons à l'avenir sur une politique étrangère énergétique engagée. La mise en œuvre a déjà débuté. Nous rencontrons chaque année les pays voisins importants et discutons des dossiers bilatéralement. Nous avons en outre signé, l'automne dernier, un accord de coopération avec un premier pays producteur, l'Azerbaïdjan. Au centre de cet accord figure une coopération bilatérale accrue en matière d'approvisionnement énergétique, de recherche et de développement, de transfert de technologie, d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables ainsi que de transport de gaz et de

pétrole. En outre, pour l'approvisionnement en temps de crise, nous disposons de réserves obligatoires de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) suffisantes pour couvrir nos besoins en carburants et combustibles pétroliers durant 120 jours.

Ouverture des marchés de l'énergie, inégalités géographiques face aux différentes ressources énergétiques... La politique énergétique peut-elle encore être définie au sein d'un seul pays?

Nous constatons chaque jour davantage que nous ne sommes pas une île en matière d'énergie. Que ce soit pour nos importations d'agents énergétiques primaires ou pour notre place au cœur du réseau électrique européen, nous sommes très liés avec de nombreux autres pays. Nous avons donc grand intérêt à participer à la prise de décisions à l'échelle mondiale. Le Conseil fédéral nous

a chargé de formuler une stratégie internationale. C'est un élément très important de notre politique énergétique du futur.

Pour faire face aux grands défis actuels, l'Office fédéral de l'énergie se réorganise en 2008 (lire également en p.12). Quels sont les principaux changements et pourquoi?

La Commission de l'électricité entre officiellement en fonction en 2008. Ses travaux sont soutenus par un secrétariat spécialisé rattaché administrativement à notre office. À côté de cela, nous nous préparons à l'indépendance de la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) qui sera effective le premier janvier 2009. De plus, le secteur de la recherche a été regroupé et sera renforcé. N'oublions pas que les innovations, en particulier dans le secteur de l'énergie, ont toujours comme point de départ la recherche et la formation.

L'année 2008 coïncide également avec l'introduction de la taxe sur le CO₂ appliquée aux combustibles fossiles. Etant donné le prix déjà très élevé du pétrole, on imagine sans peine quelques grincements de dents. Que dites-vous à ces personnes?

Qu'il s'agit là d'une mesure indispensable pour poursuivre notre action en vue d'une politique énergétique et climatique durable. De plus, il faut bien voir que la taxe sur le CO₂ n'est pas un impôt supplémentaire mais une taxe d'incitation dont le produit est re-

distribué à la population et aux entreprises par l'intermédiaire des primes de la caisse maladie et des caisses de pension AVS. En conséquence, un citoyen ou une entreprise économe en énergie ressort gagnant.

Le plan sectoriel pour le dépôt des déchets radioactifs en couches géologiques profondes sera adopté par le Conseil fédéral au début de l'année 2008. Quelles seront les prochaines étapes?

Si le Conseil fédéral adopte le plan sectoriel, le feu vert sera alors donné pour la première étape de la procédure de sélection d'un site. Ensuite, durant la première moitié de 2008, la Nagra (Société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs) devra proposer des régions adaptées pour accueillir de tels sites de dépôt en couches géologiques profondes. Le critère le plus important sera celui de la sécurité pour les hommes et l'environnement.

Quels sont les autres grands dossiers qui attendent l'Office fédéral de l'énergie en 2008?

Il est très important pour nous que nous puissions avancer dans les négociations avec l'Union européenne. En 2008, nous devons également commencer à mettre en œuvre les décisions du Conseil fédéral concernant notre stratégie énergétique, en particulier les plans d'action et la stratégie de politique énergétique internationale. L'examen par le Parlement de la loi sur la responsabilité civile en matière nucléaire va également nous occuper. Un autre défi est lié au départ à la retraite d'un nombre important de collaboratrices et de collaborateurs en raison de changements au sein de la caisse de pension de la Confédération. De nouvelles personnes arriveront chez nous l'année prochaine et il faudra veiller à les former et à les intégrer.

La question énergétique a été bien présente lors des élections fédérales d'octobre 2007. Pensez-vous que cela soit de nature à faciliter le travail de l'Office fédéral de l'énergie qui s'engage pour un avenir énergétique durable?

Avant les élections, presque tous les partis ont pris position en faveur d'une politique énergétique et climatique durable. Nous espérons maintenant que les mots fassent place aux actes. Les thèmes prioritaires efficacité énergétique et énergies renouvelables doivent être poursuivis. Nous espérons également obtenir assez de moyens pour promouvoir les secteurs de la recherche et de l'innovation.

Interview: Matthieu Buchs